



Demande de Dérogation mineure

Règlements No. 93-03-15 (B) et No.93-03-15 (C)

SERVICE DE L'URBANISME N° _____

Renseignements généraux

Nom du (des) requérant(s) : _____

Êtes-vous propriétaire ? oui non
Si non, procuration ? oui non

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Identification du site visé

No civique : _____ Nom de la rue : _____

No de lot(s): _____ Zone: _____

No de matricule: _____

Est-ce un terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide ?
 oui non

Si oui, quel lac : _____

Règlement visé par la demande

- zonage 93-03-15 B Article _____
- lotissement 93-03-15 C Article _____

Nature de la demande

Exemple : réduire la marge avant du bâtiment existant de 8 mètres à 7.5 mètres.

Raison de la demande

Expliquer les motifs qui justifient que la réglementation visée ne peut être respectée. Joindre dossier argumentaire si nécessaire.

Documents requis

Assurez-vous que tous les documents et renseignements nécessaires accompagnent votre demande

(cocher) :

- Une procuration signée du propriétaire si requérant autre que propriétaire;
- Un plan à l'échelle, signé par un arpenteur-géomètre, identifiant le terrain et, le cas échéant, la construction ou usage proposé ou existant ainsi que la localisation des immeubles voisins (terrain et bâtiments). Le plan doit indiquer la dérogation demandée;
- Si la demande concerne un lotissement :
 - un plan de projet de lotissement préparé et signé par un arpenteur-géomètre;
- Le paiement des frais d'étude de la demande au montant de 500 \$ (non remboursable);
- Tout autre document pertinent selon la demande (spécifier).

Engagement

Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut, et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections, s'il y a lieu, déterminées par l'autorité compétente.

En foi de quoi j'ai signé ce _____

Signataire

Rappel sur la dérogation mineure

Dispositions pouvant faire l'objet d'une demande

Le conseil municipal peut accorder une dérogation aux dispositions de zonage et de lotissement contenues au règlement de zonage numéro 93-03-15 (B) et au règlement de lotissement numéro 93-03-15 (C) autre que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol si les conditions de l'article 2.1 du règlement numéro 04-11-02B concernant les dérogations mineures soit respecté.

Procédures et critères d'évaluation d'une demande de dérogation mineure

Une fois une demande de dérogation mineure déposée auprès du service de l'urbanisme, celle-ci est transmise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour fins d'étude et de recommandation au Conseil.

Avant de formuler des recommandations ou de rendre une décision, le CCU et le Conseil doivent analyser la demande de dérogation à la lumière des quatre (4) critères imposés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, une dérogation peut être accordée seulement :

- Si l'application du règlement de zonage ou de lotissement cause un préjudice sérieux au demandeur;
- Si elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
- Si elle respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- Si les travaux en cours ou déjà exécutés ont été effectués de bonne foi et ont fait l'objet d'un permis.

Avant que le Conseil ne rende sa décision sur la demande, le directeur général doit faire publier un avis d'au moins 15 jours à cet effet. Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil lors de la discussion portant sur la demande. Le Conseil rend sa décision par résolution.

À l'usage de la Municipalité

Date de réception de la demande : _____

Frais d'étude payés le : _____

Reçu no : _____

Permis en cours : Oui _____ Non _____

No permis : _____

Avis d'arrêt des travaux no : _____

Date de la réunion du CCU : _____

Recommandation favorable : Oui _____ Non _____

Date de l'avis dans le journal : _____

Résolution du conseil : _____